



COLLÈGE

DILITZER

Education nationale
Académie de Créteil



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

5, rue Fouilloux
94 200 Ivry-sur-Seine

Téléphone : 01 46 72 01 63
Fax : 01 49 59 87 11
ce.0941025d@ac-creteil.fr

Ivry-sur Seine, le 20 novembre 2017

Mme Foulon, principale-adjointe
Mme Akliouche, principale-adjointe
M. Martinez, principal-adjoint

Aux

Chefs d'établissement,
Chefs d'établissement adjoints du District 6

Objet : Organisation de la « Journée des Ambassadeurs »

Chers collègues,

Lors de la réunion du vendredi 10 novembre 2017, nous avons défini l'organisation de la « Journée des Ambassadeurs » prévue le **jeudi 15 mars 2017, et qui débutera 30 minutes avant les interventions des élèves ambassadeurs devant les classes.**

Nous vous soumettons donc cette organisation.

Chaque collège précisera aux lycées l'horaire exact d'accueil des élèves dans les établissements. Celui-ci pourra varier en fonction des établissements entre 13h et 14h.

Vous trouverez ci-joint le déroulé des différentes étapes 2017-2018. Cette année, il a été arrêté que les référents seront exclusivement les chefs d'établissement et les chefs d'établissement adjoints. Pour un suivi plus appuyé, ces derniers coordonneront les différentes étapes de la mise en place du dispositif et transmettront les informations en direction ou en provenance des Conseillers Principaux d'Education.

Restant à votre entière disposition,

Bien cordialement,

Pour le district,
Sandra Foulon, Nadia Akliouche et Julien Martinez.

CRR 2016-2017

Vendredi 10 novembre 2017 à 10h00 : compte rendu de la réunion préparation de la journée des ambassadeurs :

Présents : Collège Politzer : Mme Foulon ; Collège R. Rolland : Mme Akliouche ; Collège : Jules Vallès : Julien Martinez ; Collège Lakanal : Mme Leforestier et Mme Raoul-Réa ; Lycée J. Macé : M. Falguera et M. Rosinel.

Bilan Ambassadeurs 2016-2017

L'action s'est bien déroulée. Elle répond bien aux besoins des établissements. Le questionnaire des élèves de 3^{ème} en direction des Ambassadeurs s'est révélé être un outil appréciable. Il faudrait s'assurer que les élèves de 3^{ème} l'aient en main à la venue des Ambassadeurs pour que les échanges soient plus fluides.

Axes d'amélioration :

- En fonction des établissements, **problème de recrutement** des ambassadeurs constaté. Cette problématique se pose **quant à l'équilibre nécessaire dans la représentation de chaque filière.**
- Il est souligné à nouveau l'importance de pouvoir **panacher le niveau de recrutement** des Ambassadeurs en ouvrant sur les élèves de première et de terminale si possible mais en recrutant également des élèves de seconde pour qu'ils fassent part aux élèves de 3^{ème} des problématiques rencontrées dans l'adaptation au lycée.
- Il est aussi rappelé la nécessité de la prise en charge de l'organisation de cette action par les chefs d'établissement ou leur(s) adjoints pour cadrer l'ensemble et s'assurer du respect des délais à chaque étape.
- Pour promouvoir cette action et mobiliser, l'invitation à cette initiative de tous les CPEs et chefs d'établissement de lycée, lorsque c'est possible, est renouvelée. Lorsque cela a pu se faire, la dynamique a été très positive pour les élèves.
- Cette journée doit impérativement être identifiée par tous les acteurs pour qu'elle ne se télescope pas avec d'autres événements (stages, évaluations, sorties pédagogiques etc...) qui amèneraient les élèves volontaires à se désister au dernier moment.
- L'ouverture aux établissements d'autres districts est renouvelée (par exemple le lycée Vauquelin), ce document leur sera adressé.

Déroulé des différentes étapes 2017-2018

1ère ETAPE, confirmation des participants :

- Le postulat étant la participation de l'ensemble des établissements du district :
 - **Le 12 janvier 2018 au plus tard, les collèges** indiquent par mail aux chefs d'établissement des lycées :
 - Le **nombre** d'élèves Ambassadeurs qu'ils souhaitent accueillir, ainsi que leur **collège d'origine, les séries et les filières** qui les intéressent.
- **L'organisation de la journée par les collèges :**
 - un descriptif succinct de la demi-journée qui pourra prévoir un temps d'accueil et de briefing avec l'ensemble de l'équipe éducative afin de parachever la formation générale dispensée dans les lycées
 - les noms des personnes qui accueillent au collège
 - l'adresse exacte avec un plan d'accès, pour les élèves ambassadeurs qui sont intéressés à venir raconter leur expérience
 - La demi-journée peut débuter dès **13h afin de prévoir ce temps d'accueil.**

2^{ème} ETAPE, dès le 8 janvier et jusqu'au vendredi 16 février 2017 : ajustement des besoins .

- **Sensibilisation en établissement :**
 - Préparer, à l'interne, un affichage **en collège et en lycée à destination des enseignants**, en qualité d'information **pour éviter un télescopage avec d'autres impératifs (évaluations, sorties pédagogiques...)**
 - Campagne de publicité et d'information et de recensement des élèves volontaires **par les lycées.** **Préparer un affichage en lycée à destination des élèves**, au même titre que pour les Portes Ouvertes ainsi que des fiches d'inscription par candidat, consignes affichées en salle des professeurs ...

Les CPE des lycées recensent des élèves tous niveaux, toutes séries, volontaires, susceptibles de mener à bien l'action, et font remonter les listes aux Chefs d'établissement pour transmission aux collèges.

Il est important de pouvoir compter parmi les Ambassadeurs des élèves de première et de terminale car ils ont plus de recul, mais aussi de seconde (voir bilan 2016-2017- axes d'amélioration). Et pour les élèves de voie professionnelle, c'est parfois plus « simple » pour eux de présenter cette poursuite d'études en valorisant leur parcours. Il est important d'avoir une représentativité suffisante des différentes filières quand cela est possible.

Les Ambassadeurs ne se limitent pas aux seuls anciens élèves et il peut s'enrichir des élus au CVL.

La présence des élèves lycéens d'UPE2A est demandée dans les collèges accueillant des élèves d'UPE2A pour mettre en avant leur poursuite d'études.

En fonction des collèges, il est possible de prévoir pour les élèves de quatrième qui sont intéressés par la 3^{ème} prépa pro sur cette même journée la venue d'Ambassadeurs de prépa pro. Les collèges intéressés doivent se manifester auprès des lycées.

En parallèle et au plus tôt, les CPEs des collèges peuvent aussi insister sur la présence d'anciens élèves : les CPEs de collège constatent que certains élèves dont ils désireraient la présence ne sont pas inscrits, ils peuvent relancer les lycées pour que ces élèves soient sollicités et préciser, si besoin, les noms de ceux qu'ils ne désirent pas recevoir.

3^{ème} étape : échanges de listes

- **Le 13 février 2018** au plus tard, les chefs d'établissement des lycées envoient par mail leurs listes d'élèves volontaires vers les collèges.
- **16 février 2018**, les collèges renvoient aux lycées le nom des élèves retenus.

4^{ème} ETAPE : les CPE des Lycées et la formation des ambassadeurs

Les CPEs de lycée:

- travaillent sur les attentes des collèges avec les élèves sélectionnés
- informent les familles (demande d'autorisations d'absences)
- distribuent des **invitations nominatives qui serviront d'attestation de présence** à faire tamponner le jour J par les CPEs de collège et à présenter au lycée en vie scolaire le lendemain pour justifier leur absence.
- **adressent aux CPEs des collèges le jeudi 8 mars 2018 au plus tard, la liste définitive des lycéens Ambassadeurs** qui participent à la demi-journée en prévoyant **une colonne pour l'émargement – AUCUN RAJOUT NE SERA ACCEPTE LE JOUR J**. Il est indispensable de **RESPECTER LES DATES POUR CLORE DEFINITIVEMENT** LES LISTES.

Un travail de fond doit être mené en amont auprès des lycéens pour qu'ils intègrent l'impact de l'action.

5^{ème} ETAPE : LE JOUR J : Jeudi 15 mars 2018, les collèges prévoient :

- **un accueil par les CPEs des collèges 30 minutes avant l'heure de passage dans les classes** pour les Ambassadeurs lycéens pour leur donner des informations complémentaires sur les attentes des collégiens,
- une organisation des échanges avec les classes.

En qualité d'attestation de présence, les CPEs des collèges feront émarger les Ambassadeurs lycéens à leur arrivée puis ils transmettront par mail cette liste aux CPEs des lycées (au plus tard en fin de journée) et tamponneront les invitations/ attestations de présence que devront présenter les Ambassadeurs à leur retour au lycée pour justifier leur absence.

6^{ème} ETAPE : Dernière étape : Le bilan.

- A l'issue de la journée des Ambassadeurs, les CPEs des collèges transmettent à leur chef d'établissement le compte-rendu des Professeurs Principaux (matrice type compte-rendu du FAF).
- Une réunion bilan sera prévue en District avec les chefs d'établissement ou leurs adjoints, **le jeudi 5 avril 2018**